

République
Française

EXTRAIT DU REGISTRE

Département de Seine
et Marne

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Commune de FAREMOUTIERS

Nombre de membres

Afférents au Conseil
Municipal : 23

En exercice : 23

Qui ont pris part à la
délibération : 23

Séance du 23 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois juin,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur CAUX Nicolas, Maire.

**Date de la
convocation :**
15/06/2026

Présents : Nicolas CAUX, Marie-Claude POVIE, Didier COLIN, Nathalie DEPLANQUE, Alain BENOIST, Sonia HABAY, Maxime HAÏSSAT, Marion REY, Isabelle TARQUIN, Bertrand CHIGOT, Isabelle AUBERTIN, Lysiane CAVIC, Frédérick BOUIGE, Aurélien PERRAULT, Jean-Pierre MIHALJEVIC, Isabelle LOINTIER, Yann MABILAT, Carine VALENTE, Jacques JOMIE

Pouvoirs :

Donatienne PIPART a donné pouvoir à Sonia HABAY
Marie-Thérèse LEMAY a donné pouvoir à Didier COLIN
Bruno DUMONT a donné pouvoir à Frédérick BOUIGE
Benjamin PARAVY a donné pouvoir à Marie-Claude POVIE

Secrétaire de séance : Marie-Claude POVIE

Délibération n°2026/067

Objet de la délibération : **PROJET DE CONVENTION PUP : MONTANT DU VERSEMENT DE LA PARTICIPATION FINANCIERE**

Vu le CGCT

Considérant les discussions engagées avec le promoteur PROMOZ,

La convention aura pour objet de préciser les conditions de versement d'une participation financière par PROMOZ afin de permettre la réalisation d'équipements communaux nécessaires dans le cas de la réalisation d'un projet de logements collectifs.

PROMOZ s'engagera à verser à la commune de Faremoutiers, une participation pour l'ensemble de ces travaux pour un montant de 250 000 € HT soit 300 000 € TTC.

Monsieur le Maire indique que la convention sera soumise à l'approbation du conseil municipal,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le montant qui sera intégré à la convention.

Le Maire,
Nicolas CAUX



Le secrétaire de séance
Marie-Claude POVIE